

Article du mercredi 21 janvier 2009

Mille Lyonnais manifestent aujourd'hui à Paris

Un millier d'élus et de riverains prévoient de manifester aujourd'hui à Paris contre le projet de contournement fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise.

« C'est la dernière ligne droite », assure Nicolas Varigny, conseiller municipal délégué à Chaponnay et gestionnaire de l'association Parfer.

Un millier de personnes, dont une majorité d'élus locaux venus du Rhône, de la Loire, de l'Isère, de l'Ain, de l'Ardèche, manifestent aujourd'hui à Paris contre le projet de contournement fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise.

C'est la dernière ligne droite, parce que la consultation des collectivités sur le projet doit s'achever le 15 février. Le préfet de la région, Jacques Géralt, transmettra dans la foulée au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire la synthèse des avis recueillis pendant la consultation. L'association Parfer s'attend à une décision du ministre, Jean-Louis Borloo, au mois de mars.

C'est dans ce contexte que les associations Parfer et Fracture (1) s'associent une nouvelle fois aujourd'hui pour contester un projet dont elles redoutent les conséquences sur les populations et l'environnement.

Les manifestants prévoient de se rendre au ministère de l'écologie, où les dirigeants des deux associations espéraient encore hier soir être reçus directement par Jean-Louis Borloo. Les élus et les riverains se rendront ensuite à l'Assemblée nationale, où des rendez-vous étaient déjà programmés hier soir avec des présidents de groupes, parmi lesquels Jean-François Copé (UMP) et François Sauvadet (Nouveau centre). Les associations espéraient encore hier soir rencontrer le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault.

Le vigneron Marcel Guigal sera notamment présent parmi les manifestants, solidaire des producteurs de côte-rôtie qui contestent eux aussi le projet de tracé et son impact sur leur activité, notamment en période de vendange.

« Le trafic ferroviaire sera multiplié par quatre et le temps d'attente sera porté à sept ou huit heures par jour pour traverser la voie ferrée » qui coupe la commune d'Ampuis, explique le directeur général de la maison Guigal, Philippe Guigal. Or la plupart des viticulteurs doivent traverser la voie ferrée pour relier le lieu de la récolte au lieu de l'exploitation. Il y a pour eux péril en la demeure.

Frank Viart

(1) Fracture revendique 4 000 adhérents regroupés au sein de 9 associations sur 27 communes du Sud-Est lyonnais. Née en 2002 dans les communes de l'Est lyonnais, sur le secteur du Val d'Ozon, elle affirme avoir étendu son influence par l'adhésion récente de nouvelles associations situées sur la rive droite du Rhône au Sud de Lyon. Fracture soutient et accompagne les élus des communes du Sud-Est lyonnais réunis au sein de l'association d'élus Parfer qui compte 46 communes et plus de 800 élus.

Le CESR pour une réalisation rapide du contournement ferroviaire

Le Conseil économique et social régional Rhône-Alpes a déjà eu l'occasion de se prononcer ouvertement en faveur du contournement ferroviaire de Lyon en 2002 et en 2005. Autant dire qu'une certaine exaspération perçait mardi à Charbonnières lorsqu'il fut de nouveau amené à donner son avis en séance plénière sur ce grand projet d'infrastructure.

Exaspération de le voir prendre du retard. Annoncé en 2012 puis en 2015, comme l'a rappelé le

président Bruno Lacroix, le CFAL est aujourd'hui en vue en 2017 pour son tronçon nord et 2020 pour le tronçon sud dont le fuseau n'est pas encore arrêté.

Dans son avis, le CESR est clair : Le CFAL est indispensable pour soulager le nœud ferroviaire lyonnais, desservir le hub ferroviaire de Sibelin, mais aussi plus efficacement la Loire et l'Auvergne, et servir de charnière aux grandes liaisons européennes du futur. Des objectifs qui conduisent le CESR à se prononcer en faveur des trois fuseaux situés au nord de Vienne et qui relient le plus directement Grenay à Sibelin.

Le conseil économique et social régional estime par ailleurs qu'il faut effectuer l'enquête publique de la partie nord sans attendre les décisions relatives à la partie sud. En résumé, il n'y a plus de temps à perdre.

F. S.

[Fermer cette fenêtre](#)

Tous droits réservés. © Le Progrès 2007